

1. Périscolaire

Tarifs applicables pour l'année scolaire 2022-2023

- ❖ Cantine : 2.40 € par repas
- ❖ Garderie¹: Matin 1.00 €
Soir 1.05 €

¹ Dès lors que la facture d'un mois de garderie dépasse 24.00 €, un forfait de 24.00 € est appliqué.

2. Cimetière

- ❖ Concession : 45 €/m² (à titre indicatif, une concession pour une sépulture individuelle fait 4,05 m², et un caveau familial 9 m²). Les concessions sont consenties pour une durée de 50 ans renouvelable.
- ❖ Case de columbarium pour 15 ans : 370 €
- ❖ Case de columbarium pour 30 ans : 730 €

3. Locations de salles et de matériel

Salle des fêtes :

MANIFESTATIONS DIVERSES	Tarifs 2023
Location week-end avec cuisine	170,00 €
Location week-end avec cuisine et vaisselle	270,00 €
Location par jour supplémentaire	60,00 €
Caution salle polyvalente	200,00 €
Forfait ménage non fait	200,00 €
Location par une entreprise pour une réunion privée (1 jour en semaine)	50,00 €
Location par une entreprise pour une réunion publique (1 jour en semaine)	100,00 €
Forfait ménage non fait entreprise	100,00 €
Location pour activités diverses (par demi-journée)	10,00 €
VAISSELLE MANQUANTE OU CASSEE	
Petit équipement (fourchettes ; salière...)	1,00 €
Assiettes, verres etc...	2,50 €
Vaisselle de service, plats, etc...	20,00 €
Gros matériel (faitout etc...)	100,00 €

Salle socio-éducative :

MANIFESTATIONS DIVERSES	Tarif 2023
Particulier week-end	30,00 €
Particulier journée	20,00 €
Associations	Gratuit
Caution	100,00 €

Tables et bancs extérieurs :

Location de 1 à 10 tables avec les bancs correspondants	50,00 €
Location de 11 à 20 tables avec les bancs correspondants	100,00 €
Caution	200,00 €
Associations	Gratuit

4. Assainissement collectif

Tarif applicable à toutes les habitations situées en zone d'assainissement collectif.

- ❖ Redevance d'assainissement collectif :
 - Part fixe et forfaitaire (par foyer) : 35.50 € par an
 - Part variable pour les habitations sans dispositif de traitement final : 0.53 €/m³ d'eau consommée
 - Part variable pour les habitations avec dispositif de traitement final : 1.15 €/m³ d'eau consommée

La redevance est facturée avec l'abonnement à l'eau
- ❖ Participation au raccordement au réseau :
 - jusqu'à 5 mètres : 750.00 €
 - par mètre supplémentaire : 140.00 €
- ❖ Contrôle de conformité du raccordement : 300.00 €

Contrôle obligatoire pour la vente d'une maison d'habitation

